Ciblage publicitaire : pas de mesures conservatoires à l'encontre d'Apple mais poursuite de l'instruction du dossier au fond

Publié le 17 mars 2021



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ciblage publicitaire/Mise en place par Apple de la sollicitation ATT. L'Autorité ne prononce pas de mesures conservatoires à l'encontre d'Apple mais poursuit l'instruction du dossier au fond

Lire le communiqué